

Séance du jeudi 06 avril 2023

Membres en exercice : 11

Nb de présents : 8
Nb de représentés : 3
Nb de vote exprimés : 11
Nb de vote pour : 11
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,
Date de la convocation:30/03/2023

Présents : Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BEREAU, David PATEAU, Jérémy CUSSEAU, Sarah BRUNELLOT, Dominique PEYTOUREAU, Marie MIRAMON

Représentés : Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, Thierry MARQUE

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Marie MIRAMON

2023_DE_04_03 - Objet : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE BRANNE

Lors du Conseil syndical du 14 décembre 2022, les délégués des communes adhérentes ont décidé de modifier les statuts du Syndicat Intercommunal pour la gestion et la construction du C.E.G. du secteur scolaire de Branne et l'organisation des transports.

Il convient que le Conseil Municipal délibère pour approuver les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal du Collège de Branne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

APPROUVE

Les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal du Collège de BRANNE.

Monsieur le Maire,

— certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

— informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Pascal LABRO

